

## DELIBERATION (2020-21) DU CONSEIL MUNICIPAL

### OBJET : Désignation de délégués au SIVOM de L'ALBARET

L'an deux mille vingt, le huit juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : 4 juin 2020

**Présents** : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND, Pascal BERTRAND, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN, Claire JEAN.

**Secrétaire de séance** : M. Alain LAGRU

Vu l'article L. 5211-8 code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article VIII des statuts du SIVOM de L'ALBARET indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant de la Commune auprès du SIVOM de L'ALBARET.

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, à l'élection des délégués titulaires et du délégué suppléant, au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue.

Se sont déclarés candidats :

- Délégués titulaires : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU
- Délégué suppléant : Sébastien SIRIEIX

Le Conseil Municipal après avoir procédé au vote au scrutin uninominal secret, désigne pour siéger au SIVOM de L'ALBARET :

- Délégués titulaires : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU
- Délégué suppléant : Sébastien SIRIEIX

CHARGENT Monsieur le Maire d'accomplir à cet effet toutes formalités nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 9 juin 2020.

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche Noire, 9 juin 2020.

Le Maire, Pascal BRUHAT.